



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 44

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Marc Ayrault.

M. Jean-Marc Ayrault. Monsieur le Premier ministre, dans quelques jours se tiendra sous votre présidence la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail. C'est un événement d'une très grande importance. C'est l'espérance, pour beaucoup de Françaises et de Français, d'une nouvelle conception des rapports sociaux.

A la veille de l'ouverture de cette conférence, par quelle méthode et de quelle façon souhaitez-vous engager ce processus ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, c'est vendredi prochain que doit se tenir, sous la présidence du Premier ministre, la conférence sur l'emploi, les salaires et la durée du travail. Il est vrai que le processus de préparation de cette conférence, compte tenu des résultats que nous en attendons, est très important. Le Premier ministre a donc demandé au Gouvernement, et notamment au ministre de l'économie et des finances et à moi-même, de s'y consacrer avec le plus grand soin.

Cette conférence a ainsi déjà donné lieu à de nombreuses rencontres avec les partenaires sociaux ainsi qu'à une réunion qui nous a permis de dresser ensemble le diagnostic de la situation économique et sociale.

Pourquoi notre pays a-t-il depuis plusieurs années une croissance inférieure de 1 % en moyenne à celle des autres ? Pourquoi cette croissance est-elle moins riche en emplois ? Telles sont les questions que nous nous sommes posées et ce diagnostic nous a permis d'y apporter des débuts de réponse.

Comme les partenaires sociaux l'ont souhaité, la conférence portera sur plusieurs thèmes: les salaires, notamment dans le cadre de la négociation collective; l'emploi des jeunes dans le secteur privé, dispositif qui est le pendant du texte sur l'emploi des jeunes dont nous allons reprendre l'examen cet après-midi; la réduction de la durée du travail, et bien d'autres sujets, comme le départ à la retraite de certaines catégories de salariés ayant cotisé quarante ans à la sécurité sociale.

Cette journée de vendredi doit nous permettre de montrer aux Français, car c'est cela qu'ils attendent, que nous explorons de nouvelles pistes et qu'après avoir tous échoué sur le chômage, nous avons cessé de tout attendre de la croissance - même s'il faut tout faire pour qu'elle soit la plus forte possible - ou du traitement social.

Tout ne sera pas réglé vendredi soir, mais notre espoir est d'ouvrir ces nouvelles pistes, en nous fixant des objectifs précis - notamment grâce à la négociation qui, dans de nombreux domaines, est la seule à pouvoir déboucher sur des résultats concrets - et en établissant le calendrier des rencontres qui permettront à notre démocratie de suivre l'avancée de cette démarche.

Voilà, monsieur le président Ayrault, comment se prépare cette conférence et comment se déroule le processus que le Premier ministre a mis en place. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Ayrault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 44

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 8 octobre 1997, page 3680

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 octobre 1997